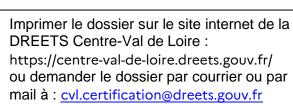
Vous possédez un diplôme de l'une des 19 professions paramédicales suivantes (aidesoignant, ambulancier, audioprothésiste, auxiliaire de puériculture, conseiller en génétique*, diététicien, ergothérapeute, infirmier et spécialités, manipulateur d'électroradiologie médicale, masseurkinésithérapeute, opticien-lunetier, orthophoniste, orthoptiste, pédicure-podologue, physicien médical*, préparateur en pharmacie*, préparateur en pharmacie hospitalière*, psychomotricien, technicien de laboratoire médical) délivré par un Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Association Européenne de Libre Echange ou de la Suisse, et vous désirez travailler en région Centre-Val de = commission nationale et non régionale (exception)

d'exercice

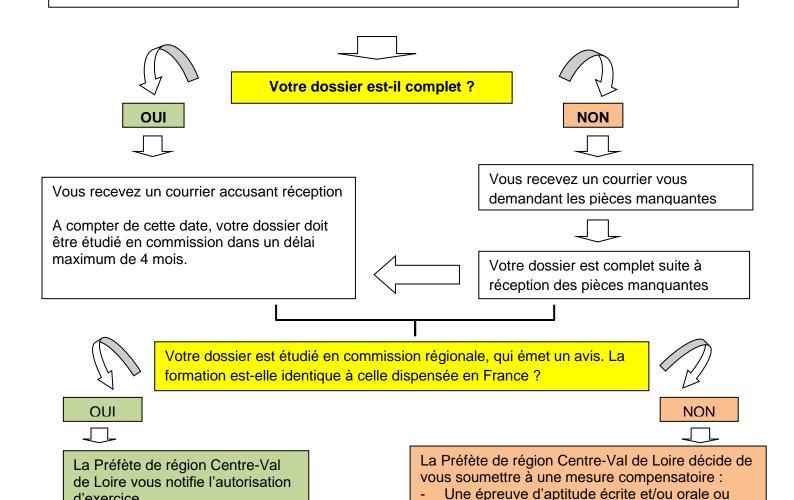
LOGIGRAMME DESTINÉ AUX **DIPLOMÉS EUROPÉENS**





Envoyer le dossier complété, daté et signé (en un seul exemplaire) avec les copies des pièces justificatives (langue d'origine + traduites par un traducteur agréé) en recommandé avec accusé de réception à :

> DREETS Centre-Val de Loire Cité Administrative Coligny - Bâtiment C Mission des certifications paramédicales, sociales et politique du titre 131 rue de Faubourg Bannier CS 85809 45058 ORLEANS cedex.



Un stage d'adaptation

Vous nous adressez un courrier déclarant votre choix (épreuve d'aptitude ou stage d'adaptation) dans un délai de deux mois maximum Vous avez choisi l'épreuve d'aptitude Vous avez choisi le(s) stage(s) d'adaptation La DREETS vous adresse un courrier avec : La DREETS vous adresse une Les modalités et les assurances convocation, au moins un mois avant nécessaires la date de l'épreuve, fixant le jour, • La liste des DREETS compétentes • La liste des stages agréés en région l'heure et le lieu. Centre-Val de Loire Une fiche d'accord de stage entre vous et le tuteur La moyenne des notes est égale à 10 sur 20, sans note inférieure à 8 Vous contactez les éventuels tuteurs pour OUI NON envisager la mise en place du stage. En cas d'accord, vous adressez la fiche d'accord de stage, complétée, datée et signée, à la DREETS. Il est préférable Le jury prononce Vous n'êtes d'effectuer les stages dans la région du l'admission pas autorisé à futur exercice, afin de mettre en place son exercer réseau professionnel. La Préfète de région Centre-Val de Loire vous notifie La DREETS vous envoie, ainsi qu'au l'autorisation tuteur, une fiche d'évaluation du stage d'exercice Lorsque le stage est terminé, l'original de la fiche d'évaluation est transmis par courrier à la DREETS. Lorsque l'intégralité des stages est effectuée, le dossier est revu en commission et un nouvel avis est émis Avis favorable Avis défavorable La Préfète de Nouvelle région Centre-Val mesure de Loire vous compensatoire notifie l'autorisation d'exercice Même procédure que haut de page